

# BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 6 JUIN 2023 - n°101



## LE FLASH

### L'ÉDITO

Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,

Avec un mois de mai rythmé par de nombreux jours fériés, vous avez été nombreux à profiter de belles journées printanières pour bricoler ou jardiner.

Cependant, de nombreux manquements à la réglementation préfectorale en vigueur, en matière de nuisances sonores nous ont été remontés.

Afin d'éviter des situations potentiellement conflictuelles avec le voisinage, voire des verbalisations **je vous rappelle que les travaux bruyants sont uniquement autorisés :**

- du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

(article 20 de l'arrêté préfectoral du 19 avril 2016 - consultable en mairie).

Par ailleurs, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement interdit sur l'ensemble du territoire de la région des Hauts-de-France. Tout manquement constaté exposera le contrevenant à un risque d'amende de 450€.**

J'en appelle au civisme de chacun pour que ces prochains mois, propices à profiter de bons moments en extérieur, ne soient pas ternis par des comportements inadaptés.

Bien à vous,

**Julie CONTOZ**  
Maire de Brasles

### Retour en images sur la fête à Brasles !

Beau succès pour la fête à Brasles le mois dernier. Revivez-la en quelques images !



Vous êtes nombreux à avoir profité des belles animations offertes à tous. Merci pour votre mobilisation pour continuer à faire vivre notre village. A bientôt pour d'autres événements !

## LE CHIFFRE : 450 €

C'est le montant d'amende auquel vous vous exposez si vous brûlez des déchets à l'air libre sur le territoire de la commune de Brasles.

### La vidéoprotection démontre son efficacité

En place depuis plusieurs semaines maintenant, **le système de vidéoprotection est au service de la sécurité de l'ensemble des habitants.** Des panneaux de signalétique obligatoires ont été installés aux différents points d'entrée de la commune pour informer les personnes extérieures à la commune, piétons et véhicules, de l'existence de ce dispositif sur notre territoire.



Très récemment, et sur demande des autorités de gendarmerie, l'exploitation des images de vidéoprotection a permis de vérifier les déclarations d'un cycliste ayant gravement heurté un enfant au carrefour de la Mairie.

Après visionnage des enregistrements des caméras par les gendarmes, des infractions successives au code de la route ont été identifiées et une procédure a ainsi été engagée à l'égard du contrevenant.

## Participez à une étude pour le lancement d'une nouvelle activité commerciale à Brasles



Afin d'aider une jeune entrepreneuse qui souhaite lancer une nouvelle activité commerciale sur Brasles (pâtisserie sur commande), nous relayons le sondage qu'elle a créé pour enrichir son étude de marché et vous invitons à y participer.

Cela ne vous prendra que quelques minutes

Pour participer, deux possibilités :

- scanner le QR code ci-dessous
- rendez-vous à l'adresse suivante <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/761a0b97>

Nous vous en remercions d'avance.

## Les inscriptions pour l'accueil de loisirs d'été à Brasles sont ouvertes



Les vacances d'été approchent à grands pas...! Il est temps de penser à inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs organisé par l'Agglomération à Brasles du **lundi 10 au vendredi 28 juillet**.

Pour cela, rendez-vous dès jeudi 8 juin sur [www.carct.fr](http://www.carct.fr), espace famille.

D'autres accueils de loisirs sont prévus jusqu'au 18 août dans des communes environnantes. Un mini-camp d'été et des activités réservés aux adolescents sont également proposés au cours de l'été. N'hésitez pas à consulter les programmes détaillés sur [www.carct.fr](http://www.carct.fr).

## De nouveaux éclairages aux Grands Prés

Fin mai, l'entreprise GTIE a assuré le remplacement du mobilier d'éclairage public au lotissement des Grands Prés. Treize mats, très énergivores, ont ainsi été remplacés par des modèles équipés de LED, offrant un éclairage plus localisé et moins coûteux en électricité.



Cette rénovation, inscrite au budget 2023, représente **un investissement pour la commune de 9 938.49€**.

## Découvrez en famille le cycle de l'eau pour mieux le connaître et le respecter

De son milieu naturel au robinet de notre cuisine, il s'en passe des choses dans la vie du cycle de l'eau !

Après avoir été découvert par plus de 1 000 enfants du territoire depuis son lancement en septembre 2021, **l'atelier « Le petit cycle de l'eau », proposé par l'USESA, s'ouvre aux familles.**

Une première session est organisée **le mercredi 21 juin, de 14h30 à 17h**, dans les locaux de l'USESA au 4 bis avenue Gustave Eiffel à Château-Thierry.

Gratuit, il est ouvert à tous sur inscription préalable auprès de l'USESA (03 23 71 02 80 / [contact.eau@usesa.fr](mailto:contact.eau@usesa.fr)).

L'USESA présente l'atelier famille :  
**Le petit cycle de l'eau**

Le mercredi 21 juin de 14h30 à 17h dans les locaux de l'USESA + parcours pédagogique extérieur

pour découvrir le parcours de l'eau du milieu naturel au robinet

Atelier gratuit - sur inscription

Contact : 03 23 71 02 80 [contact.eau@usesa.fr](mailto:contact.eau@usesa.fr)  
4 bis, avenue Gustave Eiffel à Château-Thierry

**Concert**  
**« Balade musicale au jardin »**

Chapeau, plaid et eau à prévoir (en salle en cas de pluie)

**Dimanche 18 juin à 15h**

**Domaine Champagne Joël MICHEL**  
**1, place Brigot à BRASLES**

Proposé par  
**L'association PARTAMUZ D'LYRES**  
**CHŒUR ET ORCHESTRES DE CREZANCY**

Avec le soutien de:

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

## Vos prochains rendez-vous...

Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces différents événements sur [www.brasles.fr](http://www.brasles.fr), rubrique Actualités

JUILLET	Mercredi 7	Vendredi 16	Dimanche 18	Samedi 24	JUILLET	Vendredi 7
	Barbecue de la convivialité 12h Espace culturel Raymond Commun	A l'école de Molière Festival Jean de la Fontaine Espace culturel Raymond Commun 20h45	Concert de l'association Partamuz D'Lyres Chœur et Orchestre de Crézancy Domaine Joël Michel 15h	Les plus grands classiques de Queen Ecoles de musique de Crézancy et Jaulgonne Espace culturel Raymond Commun 19h		Balade apéritive 19h Précisions à venir



### PANNEAU POCKET

Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



### Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi de 08h30 à 12h00 - Un samedi sur deux (semaine impaire) : de 10h00 à 12h00**  
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : [contact@brasles.fr](mailto:contact@brasles.fr) - Site internet : [www.brasles.fr](http://www.brasles.fr)